



**CNMSS**  
L'engagement au service  
des militaires

**Guide du départ**  
outre-mer et à l'étranger  
à l'usage du militaire et de sa famille

## Les armées (Terre, Marine, Air)

Des **renseignements importants et nécessaires** à la préparation de votre séjour, éventuellement en famille, figurent sur le site **Intradef** de chaque armée. Suivez les chemins d'accès ci-dessous pour les consulter.

### Pour l'armée de Terre

- > Guides
  - [portail-drhat.intradef.gouv.fr/BCPEH/guides.htm](http://portail-drhat.intradef.gouv.fr/BCPEH/guides.htm)
- > Service du commissariat des armées
  - [portail-commissariat.intradef.gouv.fr/node/125](http://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/node/125)
  - [portail-armees.intradef.gouv.fr/csoa1/](http://portail-armees.intradef.gouv.fr/csoa1/)
- > Le GSPI (Groupement de soutien du personnel isolé)
  - [portail3-gsbdd-gspi.intradef.gouv.fr/](http://portail3-gsbdd-gspi.intradef.gouv.fr/)
- > Informations en matière internationale, annuaires des représentations militaires et réseau diplomatique
  - [portail-dgris.intradef.gouv.fr/](http://portail-dgris.intradef.gouv.fr/)

### Pour la Marine nationale

Tous les renseignements nécessaires à la préparation de votre séjour sont accessibles depuis un poste **Intradef** :

- > INTRAMAR / Fonctions RH / Portail RH / Politique / Condition du personnel (CPM) / Conditions de Vie et de Travail / Outre mer et étranger.

Pour les marins isolés et/ou n'ayant pas accès à une connexion Intradef, le portail **Extrammar** est accessible sur **Internet** via l'url : <https://extramar.marine.defense.gouv.fr> ➔

- > EXTRAMAR / Portail RH / Politique / Condition du personnel (CPM) / Conditions de Vie et de Travail / Outre-mer et étranger

Pour se connecter, se munir de son NID (il est indiqué sur la carte SNCF et sur le bulletin de solde Louvois). Votre date de naissance vous servira de mot de passe pour votre première connexion, sauf pour les marins déjà utilisateurs du « portail RH Extranet » : dans ce dernier cas, le mot de passe est le même.

### Pour l'armée de l'Air

- > INTRAIR / DRHAA / Condition du personnel / Vie professionnelle / Outre-mer / OPEX / OTAN

### Pour les trois armées

Consulter également [les fiches pays du site Internet du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères](#) ➔

## Des séances d'information sont organisées au profit du personnel muté et de sa famille

### Les journées de formation territoire (JFT)

Au cours de ces journées de formation territoire, organisées par zone géographique, la présentation de chaque destination est complétée par des informations pratiques.

Les journées se déroulent dans les ports militaires de Brest, Toulon et Cherbourg et à l'Etat-major spécialisé pour l'Outre-mer et l'étranger (EMSOME) à Rueil-Malmaison (92).

Les marins et leur conjoint intéressés par ces JFT peuvent effectuer une pré-inscription en ligne sur le site Intradef de l'EMSOME (<http://portail-emsome.intradef.gouv.fr>)

Dès que possible, prenez contact avec votre prédécesseur au poste que vous occuperez sur le lieu de votre affectation, afin qu'il vous communique des informations complémentaires.

Dernière mise à jour : 02/2019